

# Comment construire une Europe de la santé ?

## Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Les crises que nous traversons ont renforcé la nécessité d'une stratégie commune de l'Europe face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

En matière de santé, l'Union Européenne doit désormais passer d'une compétence d'appui à un modèle plus inclusif, avec d'avantage d'anticipation.

Le concept "Une seule santé/One Health", doit servir de modèle pour s'assurer d'une vision plus globale, multisectorielle, multidisciplinaire, et multi-acteurs de la santé.

Des avancées sont réelles. La récente signature par 16 états membres d'un manifeste pour un Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) afin de soutenir l'innovation, d'améliorer la qualité et l'accès aux soins des patientes et patients européens ou l'instauration d'une Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire, ou encore la mise en place d'un observatoire européen Santé et Climat, en atteste.

Pour augmenter la démocratie sanitaire, la démocratie en santé, visant à associer usagers, professionnels, et décideurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de santé ambitieuse, est aujourd'hui trop absente au niveau européen. Pourtant, son instauration permettrait aux citoyens et à la société civile organisée de prendre leur place dans la gouvernance européenne et de renforcer ainsi le processus démocratique dans le domaine de la santé.

La mise en œuvre du socle européen des droits sociaux doit encore se traduire concrètement en matière de santé, domaine dans lequel elle a pris du retard. Or, la lutte contre les inégalités d'accès et le renoncement aux soins, exacerbées avec la pandémie et aujourd'hui par d'autres crises, doit être renforcée et l'effectivité des droits assurée.

L'effectivité du socle passe également par des mesures en faveur de l'égalité femmes/ hommes, notamment en matière de santé. Aussi, à l'instar de l'avis, le groupe S&C soutient une politique genrée en matière de prévention en santé publique mais également en matière de recherche afin d'améliorer les prises en charge de certaines pathologies.

La question des données de santé et de leur sécurité est également au cœur du défi européen pour garantir un meilleur accès aux soins et contribuer à améliorer la santé des populations. La mise en œuvre du Health Data Hub doit ainsi répondre à un hébergement sécurisé comme la préconisation 11 le demande.

Enfin, et plus encore dans le contexte mondial actuel, la question du développement de la coopération et de la solidarité internationales en matière de santé est posée. L'Europe doit y répondre en s'appuyant sur des partenariats solidaires, justes et équitables et avec les acteurs de la société civile engagés.

L'avis nous invite à agir, sans attendre, en faveur d'une politique européenne de la santé forte reposant sur des valeurs de solidarité, de cohésion sociale et protectrice des droits des européennes et européens. Le groupe Santé et citoyenneté partage cette urgence. Il remercie les rapporteurs et a voté l'avis.